

**Procès-verbal
Rencontre du CÉ**

04/06/2025 — 18h30 / Salle de conférence

Membres présents		Membres absents	
<i>Mme Cynthia Laneuville, enseignante</i> <i>Mme Cynthia Fiorito, représentante du SDG</i> <i>Mme Myriam Laprise, professionnelle</i> <i>M. François Grondin, parent</i> <i>M. Mathieu Bolduc, parent</i> <i>Mme Dominique Lacroix, parent</i> <i>M. Ali Moussaoui, parent</i> <i>M. Abdelhafid Mzaïti, parent</i>		<i>Mme Véronique Verdi, parent substitut</i> <i>Poste vacant, personnel de soutien</i> <i>M. Jean-François Brière, enseignant</i> <i>Mme Flore Bélanger-St-Louis, enseignante</i> <i>Mme Caroline Roberge, parent</i>	
Invités			
<i>Isabelle Cossette, directrice adjointe</i> <i>Chloé De Carufel, directrice adjointe</i> <i>François Bouthillette, OPP</i>			

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
1.	Ouverture de la séance	<i>Présence au total _8_ membres Nombre de membres-parents : _5_ membres-parents sur une possibilité de 6.</i>	<i>Le quorum est atteint</i>
2.	Mot de bienvenue vérification des présences Nomination d'un(e) secrétaire pour la rencontre	<i>L'assemblée débute à 18h30 M. D'Asti partagera ses notes personnelles aux membres et ces derniers pourront les compléter pour bâtir le procès-verbal de la rencontre.</i>	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<i>Les membres du CÉ procèdent à la lecture de l'ordre du jour.</i>	<p><u>Résolution no 1 :</u> Les membres du CÉ adoptent l'ordre du jour de la rencontre du 4 juin 2025.</p> <p>Proposée par : M. Bolduc Secondée par : Mme Fiorito</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>
4.	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2025	<i>Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2025 dernier par courriel pour en prendre connaissance (voir Annexe A). Seuls les membres présents lors de cette rencontre peuvent proposer des changements possibles au compte-rendu.</i>	<p><u>Résolution no 2 :</u> Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2025.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>Proposée par : Mme Lacroix Secondée par : M. Moussaoui</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
5.	<p><i>Suivi du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2025.</i></p>	<p><i>Aucun suivi demandé.</i></p>	
6.	<p><i>Nouvelles de l'OPP</i></p>	<p><u><i>Les membres du CÉ sont informés des nouvelles de l'OPP :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les membres de l'OPP ont fait appel à quelques bénévoles pour certaines activités au cours des dernières semaines.</i> • <i>De nouveaux bénévoles ont donné leurs disponibilités et s'impliquent.</i> • <i>Nous allons promouvoir l'Organisme de Participation des Parents (OPP) lors de la rencontre du « Bienvenue à la maternelle » pour les parents de nos nouveaux élèves du préscolaire.</i> • <i>Une nouvelle demande a été faite au député de la circonscription pour obtenir une subvention dans le programme de Soutien-bénévole.</i> 	
7.	<p><i>Nouvelles du Service de garde</i></p>	<p><u><i>Les membres du CÉ sont informés des nouvelles du SDG :</i></u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Journée pédagogique du 16 juin --- Animation et activités au parc St-Donat.</i> • <i>Mme Kenza Izountar a obtenu le poste de « Classe principale » au SDG pour faire suite au départ annoncé de Mme Marie-Josée Tardif le 30 juin prochain.</i> 	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<ul style="list-style-type: none"> Il n'y aura pas de service de garde offert le 25 et 26 juin prochain (2 dernières journées pédagogiques de l'année) et le 22, 25 et 26 août (3 premières journées pédagogiques de l'année 2025-2026), car la demande est insuffisante. 	
8.	<p>Points de décision</p> <p>8.1 Liste des effets scolaires et des frais chargés aux parents</p>	<p>Voir Annexe B.</p> <p>Les parents prennent connaissance des listes des effets scolaires pour chaque niveau de tous les secteurs.</p> <p>Quelques rappels sur les règles à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le prix exact est demandé aux parents (sans frais de livraison et taxes) Aucune marque commerciale ne peut être suggérée L'utilisation des cahiers pédagogiques doit être de 80% pour un élève type Les prix sont cohérents pour les classes de chaque niveau du même secteur. <p>Un tableau comparatif des coûts demandés aux parents au cours des 3 dernières années est aussi présenté aux membres du CÉ pour voir l'évolution des coûts. (Voir Annexe B1)</p>	<p>Résolution no 3 :</p> <p>CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;</p> <p>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;</p> <p>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);</p> <p>CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;</i></p> <p><i>Il est donc RÉSOLU :</i></p> <p><i>1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 2025-2026, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;</i></p> <p><i>2) De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général</i></p> <p><i>Proposée par : M. Mzaïti</i> <i>Secondée par : Mme Lacroix</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	8.2 - Planification des COSP	<p><i>Voir annexe C</i></p> <p><i>Chaque année, les enseignants du 3^e cycle doivent vous proposer une planification des contenus en orientation scolaire au primaire (COSP) qui seront travaillés en classe. Nous avons oublié de vous la présenter cette année. Nous vous demandons de les approuver à posteriori.</i></p> <p><i>Les COSP sont des savoirs qui transcendent les autres matières et qui sont souvent reliés à la découverte de soi comme élève (forces, aptitudes), de la découverte du monde du travail et du monde scolaire.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance de cette planification qui a été utilisée cette année.</i></p>	<p><u>Résolution no 4 :</u> <i>Les membres du CÉ approuvent la planification des COSP pour l'année scolaire 2024-2025.</i></p> <p><i>Proposée par : M. Mzaïti</i> <i>Secondée par : Mme Fiorito</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
	8.3 Plan de lutte à l'intimidation --- bilan	Voir Annexe D	<p><u>Résolution no 5</u> <i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent l'évaluation du Plan d'action 2024-2025 du Plan de lutte à l'intimidation de l'école.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance du bilan des objectifs fixés pour cette année dans le Plan d'action du Plan de lutte à l'intimidation.</i></p>	<p><i>Proposée par : M. Moussaoui Secondée par : Mme Laprise</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p>
	<p>8.4 Sorties culturelles 2024-2025</p>	<p><i>Voir annexe E.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance des demandes de sorties culturelles pour le mois de juin.</i></p> <p><i>La liste des demandes présentées a déjà été envoyée par courriel aux membres pour les faire approuver avant la tenue de l'activité.</i></p> <p><i>Un tableau de compilation des sorties est présenté aux membres du CÉ. (Annexe E1)</i></p>	<p><u><i>Résolution no 6</i></u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent les demandes de sorties culturelles présentées.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Lacroix Secondée par : Mme Laprise</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité avec 3 abstentions (La résolution a été votée par courriel)</i></p>
	<p>8.5---Budget</p> <p>8.5.1 - Budget pro forma 2025-2026</p>	<p><i>Voir Annexe F</i></p> <p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance du budget pro forma 2025-2026 de l'école Louis-Dupire. Les membres s'assurent que le financement des services complémentaires planifié dans le Plan d'effectif 2025-2026 est bien présent et prévu dans les bons Fonds :</i></p>	<p><u><i>Résolution no 7</i></u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire adoptent le budget pro forma 2025-2026 de l'école Louis-Dupire.</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	8.5.2 - Résolution transfert du Fonds 4 au Fonds 9 (activités culturelles, sociales et sportives)	<p data-bbox="715 456 1728 808"> <i>Fonds 1</i> 47,4 postes enseignants 1,2 postes orthopédagogues 0,5 poste soutien linguistique 3,0 postes entretien ménager 2,0 postes secrétariat 3,0 postes Directions 0, 25 postes en orthopédagogie n'apparaissent pas dans ce budget, car le montant sera ponctué en début d'année seulement (codes 33-34). </p> <p data-bbox="715 816 1728 846"><i>Fonds 3</i> 0,25 postes orthopédagogie</p> <p data-bbox="715 854 1728 883"><i>Fonds 7</i> 0,10 postes orthopédagogie</p> <p data-bbox="715 891 1728 956"><i>Fonds 8</i> 0,77 postes orthopédagogie 0,196 postes TES (saisonnier)</p> <p data-bbox="715 964 1728 1101"><i>Fonds 6</i> Annexe 47 -- 0,1594 postes orthopédagogie Annexe 47 – 1,1 postes TES (saisonnier) Soutien à l'intégration --- 0,2706 postes orthopédagogie Seuil minimum de service – 2,2 postes TES (saisonnier)</p> <p data-bbox="715 1321 1728 1351">Voir Annexe G</p>	<p data-bbox="1849 464 2287 537"><i>Proposée par : Mme Laneuville</i> <i>Secondée par : Mme Lacroix</i></p> <p data-bbox="1849 586 2395 618"><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p> <p data-bbox="1849 1198 2072 1230"><u>Résolution no 8</u></p> <p data-bbox="1849 1279 2376 1393"><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent le transfert du Fonds 4 au Fonds 9 pour payer les</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance de résolution de transfert du Fonds 4 au Fonds 9 (revenus et dépenses) afin de payer les activités culturelles, sociales et sportives.</i></p>	<p><i>activités culturelles, sociales et sportives 2024-2025.</i></p> <p><i>Proposée par : M. Mzaïti</i> <i>Secondée par : Mme Laneuville</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p>
	<p>8.6 Déroulement de l'entrée progressive 2025-2026</p>	<p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance du déroulement des entrées progressives 2025-2026 au préscolaire pour tous les secteurs et pour les élèves du primaire en accueil (voir Annexe H).</i></p> <p><i>La Rentrée progressive des élèves du préscolaire se déroulera lors des 3 premières journées de l'année scolaire.</i></p> <p><i>La journée de la Rentrée pour les élèves du secteur régulier et du Point de service HDAA-TSA est le 27 août 2025.</i></p> <p><i>La journée de la Rentrée scolaire pour les élèves du préscolaire et du primaire au secteur de l'Accueil est le 28 août 2025.</i></p> <p><i>Il y aura une rencontre de parents pour les élèves du préscolaire du secteur régulier le 26 août en soirée.</i></p>	<p><u><i>Résolution no 9</i></u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent le déroulement des entrées progressives pour la Rentrée 2025-2026.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Lacroix</i> <i>Secondée par : Mme Laprise</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>Les parents des élèves des secteurs de l'Accueil et du Point de service HDAA-TSA seront rencontrés individuellement lors des 3 premières journées pédagogiques.</i></p>	
	<p>8.7 Préparation AGA 2025-2026</p>	<p><i>Les membres conviennent de se réunir en début d'année scolaire 2025-2026 avec la nouvelle Direction en poste afin de préparer le déroulement et le contenu de la rencontre de l'AGA 2025-2026 qui est prévue le 11 septembre 2025.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'assemblée générale débutera à 18h30.</i> • <i>Les rencontres collectives entre les titulaires et les parents suivront l'AGA vers 19h30</i> • <i>Les membres du CÉ aimeraient faire appel comme l'an dernier à 2 personnes au SDG pour offrir ce service aux parents durant l'Assemblée générale.</i> 	<p><u>Résolution no 10</u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire acceptent de faire appel à 2 personnes au SDG pour offrir ce service aux parents durant l'AGA 2025-2026. Ce service sera financé par le budget « frais de civilités du CÉ ».</i></p> <p><i>Proposée par : M. Grondin</i> <i>Secondée par : Mme Lacroix</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p>
<p>9</p>	<p><u>Points d'information</u></p> <p>9.1 Activité de fin d'année</p>	<p><i>Un calendrier des principales activités de fin d'année prévues à l'école est présenté aux membres du CÉ.</i></p>	
	<p>9.2 Mouvement de personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La direction annonce aux membres du CÉ son départ pour un nouveau poste de cadre scolaire au Centre de services scolaires de Montréal.</i> 	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>M. D'Asti a été nommé au Bureau des unités du CSSDM. Il accompagnera les écoles de l'unité 6 (École du Grand Plateau et écoles spécialisées).</i></p> <p><i>Pour faire suite au départ de M. D'Asti, c'est Mme Josée Dagenais qui a été nommée comme Directrice de l'école Louis-Dupire. Elle entrera en fonction le 1^{er} juillet prochain.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Mme Isabelle Cossette, directrice adjointe, a été nommée directrice adjointe à l'école Le Plateau. Mme Caroline Beaulieu a obtenu le poste de direction adjointe à l'école Louis-Dupire et elle entrera en fonction également le 1^{er} juillet prochain.</i> 	
10	Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM	<p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance de certaines nouvelles discutées au Comité de parents :</i></p> <p><i>Aucune représentation au comité de parents.</i></p>	
11	Varia :		
13	Questions du public (10 minutes)	<i>Aucun membre du public n'a assisté à la rencontre.</i>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
14	<i>Levée de l'assemblée</i>	<i>La rencontre s'est terminée à <u> 20h24 </u></i>	

Signatures :

_____ **Mme Dominique Lacroix, présidente**

_____ **Pascal D'Asti, Direction**